

Règlement intérieur saison 2018

Notre club, affilié à la Fédération Française de Cyclisme, participe aux compétitions dans le cadre du Trophée Départemental des Jeunes Vététistes.

Nous insistons sur l'importance de participer à ces épreuves pour favoriser l'esprit d'équipe et permettre aux jeunes de progresser ensemble.

La participation à 3 épreuves est obligatoire durant la saison.

Cotisation club :

Une cotisation au club est demandée à chaque adhérent ; elle s'élève à **40€**

Licences FFC :

Tous les adhérents au club doivent être en possession d'une licence qui correspond à sa pratique. (*quelques exemples*) :

Licence jeunes (4 à 16 ans) Compétition **50€**

Licence junior (16 à 18 ans) Compétition **86€**

Pour plus de détails, voir sur le site FFC Auvergne Rhône Alpes, rubrique licences.

Possibilité de séances d'essai, pour lesquelles il est impératif de prendre une licence dite « accueil » et de présenter un certificat médical.

Équipements :

Le Club met à disposition les équipements obligatoires pour la pratique du VTT. Soit : 1 maillot manche longues + 1 maillot manches courtes, ainsi que des protections DH soit ; une dorsale et 1 paire de genouillères.

Chaque adhérent disposera de cet équipement moyennant le règlement de **30€** + un chèque de caution de **100€** . Ces équipements devront être rendus **PROPRES** , lors de l'Assemblée Générale en fin de saison, dans le cas contraire, le Club de VTT Miribike se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution sans préavis.

Ces maillots sont à porter lors des entraînements et **obligatoirement** lors des participations aux courses faute de quoi le pilote pourrait se voir sanctionné. L'entretien de cet équipement reste à la charge des familles.

Le casque de VTT, le casque intégral et les gants longs sont à la charge des parents et sont obligatoires lors de tous les entraînements et les courses ainsi que des lunettes adaptées au VTT.

Il est fortement conseillé aux pratiquants de porter un cuissard ou short adapté à la pratique.

Le licencié doit être aussi en possession d'un Camel Back ou d'une gourde, un petit encas (barres de céréales, fruits secs...) et d'une chambre à air de rechange adaptée au VTT.

Engagement courses :

Les épreuves de TDJV sont payantes. Aussi, si votre/vos enfants souhaite/ent participer aux courses, vous devrez procéder à l'inscription lors de chaque course et vous acquittez du montant. Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le site du comité Auvergne Rhône Alpes, au plus tard le mercredi avant la course (avant 20h).

En cas d'oubli :

Les inscriptions peuvent se faire également sur le lieu de chaque course le jour même. **Par contre le licencié partira en dernière position.**

Divers :

Les personnes en possession d'une carte MRA seront priés d'en apporter une copie lors des inscriptions.

ATTENTION, en raison du grand nombre de demandes d'inscriptions, seuls les dossiers réceptionnés lors de l'inscription seront validés et pour autant qu'ils soient **complets**.

Périodes d'essais :

2 sessions sont possibles ; en avril et en septembre.

Documents nécessaires à l'inscription à télécharger sur le site du club

A) Règlement intérieur saison 2018 signé

B) La fiche de renseignements 2018 remplie et signée

C) La fiche de demande de licence club 2018 entièrement complétée, notamment le cadre réservé au médecin traitant et le formulaire d'assurance.

D) Les chèques suivants :

un 1^{er} chèque global à l'ordre de Miribike comprenant :

o La cotisation Club, **40€**

o La licence dont le montant varie selon la catégorie (**de 50€**)

o La location des maillots **30€**

un second chèque de caution pour les maillots et protections **100€**

Tarif de la cotisation Club pour les familles nombreuses comme suit :

1^{er} enfant = **40€**

2^{ème} enfant = **25€**

3^{ème} enfant et suivant = **20€**

Les règlements pourront s'effectuer en **trois fois maximum**.

Entraînements / Courses .

Périodes : Printemps (*Avril à juillet*)

Automne (*Septembre – Octobre*)

Les entraînements **sont obligatoires**. Ils auront lieu sur différents sites en fonction de la météo. (St Jeoire, Onnion, Plateau de Plaine-Joux et autres.....)

Veillez consulter le matin même le site du club pour connaître le lieu d'entraînement

ATTENTION, les catégories pré-licencié et poussins (5-8 ans), n'auront pas l'entraînement du mercredi.

Horaires : Le mercredi de 17h30 à 19h30 (sauf Poussins)

Le samedi de 9h30 à 12h00 (toutes catégories)

Il est demandé aux parents et/ou aux enfants de prévoir un temps de mise en route avant les entraînements et les courses (préparation du matériel et du pilote). Les entraînements commencent à l'heure !

Les parents quant à eux s'engagent à accompagner, présenter et retirer leur enfant au début et à la fin de chaque activité.

Les parents désirant accompagner les groupes d'enfants sont les bienvenus. Ils sont indispensables au bon déroulement des séances (serre file), notamment lors des ballades, traversées de routes et autres séances techniques nécessitant de la mise en place de matériel.

Les informations concernant des modifications pour les entraînements ou les courses seront à consulter la veille sur le site Miribike.fr

Le planning des courses est déjà en ligne sur le site.

Rappel :

Pour les entraînements et les courses, il sera demandé aux vététistes :

- de se prendre en charge pour savoir où et comment se déroule l'entraînement ou la course, via le site Miribike.
- de prévenir systématiquement les entraîneurs d'une absence.
- de porter systématiquement un casque homologué en bon état + des gants longs et des lunettes de VTT.
- d'utiliser un VTT adapté à sa taille, en bon état et surtout **régulièrement entretenu**.

Vtt Miribike chez Mr Allegranti Marc, 3126 rte des Boussages, 74490 Onnion.

Charte de bonne conduite :

Pendant les entraînements et les courses, les vététistes s'engagent aussi à respecter :

les entraîneurs,

les parents qui accompagnent,

les autres membres de la section,

les autres compétiteurs durant les compétitions,

les commissionnaires et organisateurs des compétitions.

L'environnement dans lequel il s'exerce !

Il est demandé à chacun, en toute circonstance de faire preuve d'un **Esprit Sportif**.

Engagement à la vie associative :

A ce sujet, nous attendons un soutien actif de nos adhérents et leurs familles en mettant en place un parrainage des familles ayant pour but de trouver des lots, des sponsors, des coups de pouces ... au travers d'eux-mêmes, leurs employeurs, leurs entourages, leurs connaissances...

Pour que la saison 2018 apporte pleine satisfaction et plaisir à tous, nous comptons et vous remercions par avance sur votre engagement tant aux entraînements, aux courses qu'à la participation de la vie du Club.

Date :

Le Président :

L'Enfant :

Responsable légal :